

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec) J0K 1C0 ☎ 450 755-4782 ♣ 450 755-4784 ♣ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 4 novembre 2024, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer la dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2024-169

Désignation :

891, rang Kildare

Lot 6 335 716, cadastre du Québec

Nature et effets:

La demande vise à permettre qu'une écurie soit située à approximativement 13 mètres de la résidence la plus proche alors que les calculs relatifs à la distance séparatrice indiquent que l'écurie doit être à minimalement 25 mètres de la résidence.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 18e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2024.

René Charbonneau

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18^e jour du mois d'octobre 2024, entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18e jour du mois d'octobre 2024.

René Charbonneau

Directeur général et greffier-trésorier